



together possible.

**FONDS MONDIAL POUR LA NATURE
WORLD WIDE FUND FOR NATURE (WWF)**

**APPEL D'OFFRES :
N° 2023/001/WWF KIN/HEBERGEMENT-LOCATION SALLE DE
CONFERENCE-RESTAURATION A KINSHASA/RDC**

**LOCATION A KINSHASA D'UN SITE DEVANT
HEBERGER LES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE
PLANIFICATION DE LA STRATEGIE OD POUR LE
COMPTE DE WWF – RDC DU 12 AU 16 JUIN 2023**

**DATE DU LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES :
25 MAI 2023**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES
DE RENSEIGNEMENTS : 29 MAI 2023**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES
01 JUIN 2023, à 16 heures 30**

**APPEL D'OFFRES PUBLIC DE LOCATION D'UN SITE DEVANT HEBERGER LES
PARTICIPANTS A L'ATELIER DE PLANIFICATION DE LA STRATEGIE OD POUR LE
COMPTE DE WWF DU 12 AU 16 JUIN 2023 - RDC
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**Référence : N° 2023/001/WWF KIN/HEBERGEMENT-LOCATION SALLE DE CONFERENCE-
RESTAURATION A KINSHASA/RDC**

PARTIE I : PROCEDURES ET DIRECTIVES RELATIVES A LA PRESENTATION DES OFFRES

1.0 Introduction

1.1. Transaction et financement.

World Wide Fund for Nature (WWF) est l'une des plus grandes organisations indépendantes de conservation de la nature dans le monde. WWF est une ONG internationale engagée dans la protection de l'environnement. Notre mission est d'arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en République Démocratique du Congo (RDC), WWF invite les entreprises et à présenter une offre visant l'obtention d'un **marché à prix fermes et fixes.**

Le présent Appel d'Offres a pour objet la location d'un site de tenue de l'atelier de planification de la stratégie de développement organisationnel avec options d'hébergement, restauration et location de la salle des conférences à Kinshasa, du 12 au 16 juin 2023. Les prestations sont financées par WWF Allemagne.

Veuillez soumettre votre proposition pour la livraison des services demandés dans la ville de **Kinshasa** en tenant compte des modalités figurant à la partie III intitulée « **Spécifications Techniques** » de cet appel d'offres

N° 2023/001/WWF KIN/HEBERGEMENT-LOCATION SALLE DE CONFERENCE-RESTAURATION A KINSHASA/RDC

L'acheteur de biens est World Wide Fund for Nature (WWF) ONG internationale engagée dans la protection de l'environnement.

1.2. Politiques et directives imposées par les donateurs.

Les procédures d'acceptation des offres et de conclusion des marchés appliquées par WWF par suite du lancement de cet appel d'offres, ainsi que l'établissement des modalités de sélection des offres et les modalités des marchés, sont basées sur celles imposées par les donateurs ou édictées dans le manuel de procédures d'achat de WWF.

On rappelle aux fournisseurs qui préparent une offre que WWF et ses donateurs ont pour principe directeur d'optimiser au maximum leurs dépenses. Dans la mesure du possible, les soumissions sont sollicitées en régime de concurrence et en toute transparence. Tous les prix font l'objet d'un examen minutieux et (ou) d'une vérification formelle. Nonobstant toute autre disposition de cet appel d'offres, et dans tous les cas où il le jugé nécessaire afin d'optimiser ses dépenses, WWF se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter toute offre ou d'en négocier les modalités.

1.3. Partie I.

La partie I, intitulée « Procédures et directives relatives à la présentation des offres », ne fait pas partie des ententes de sélection ni des marchés octroyés. Elle vise uniquement à renseigner les fournisseurs potentiels.

1.4. Définitions et intitulés.

La terminologie utilisée dans cette partie prend le sens précisé dans la section Définitions de la partie II intitulée « Modalités du contrat ». À moins d'être précisé autrement dans cet appel d'offres, toutes les

Durées indiquées sont en jours civils consécutifs. Les mots « appel d'offres » employés dans ce document désignent celui-ci dans son ensemble, y compris les pièces jointes. Tous les intitulés figurant dans le texte de l'appel d'offres le sont pour des fins de référence seulement et ils ne modifient, ne limitent ni n'annulent en rien le contenu des dispositions. Les fournisseurs potentiels ne sont aucunement obligés de préparer ou de soumettre une offre en réponse

à Cet appel d'offres. S'ils le font, ils assument l'entière responsabilité du risque et des frais. WWF n'entend pas rembourser les frais engagés à ces fins. De même, WWF n'exige aucunement des frais à l'occasion du dépôt des appels d'offres.

1.6. Examen de l'appel d'offres.

Les fournisseurs potentiels ont l'entière responsabilité d'examiner minutieusement toutes les modalités de cet appel d'offres et de s'y conformer pleinement. Les fournisseurs potentiels qui refusent d'agir ainsi en assumant pleinement le risque et les frais. Toute ambiguïté ou toute incohérence apparente entre les dispositions de cet appel d'offres ou entre celles-ci seront résolues au détriment du fournisseur s'il omet de demander des clarifications avant la sélection de son offre.

1.7. Probité et déontologie.

Dans toutes ses démarches d'approvisionnement, WWF s'efforce d'être conforme aux normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement prohibées et ne sont, par conséquent, pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité d'une violation (voir annexe B de ce DAO - Lettre de certification et d'engagement).

1.8. Langue.

Tous les documents soumis en réponse à cet appel d'offres, ainsi que toute correspondance associée à celui-ci, doivent être rédigés en français.

1.9. Etablissement des prix

Les prix resteront fermes et fixes durant toute la durée du marché, au regard de la durée du contrat cadre.

1.10. Disposition concernant la monnaie de l'offre

Les candidats doivent libeller leurs prix en Dollars Américains (USD)

1.11. La monnaie de règlement

La monnaie de règlement est le Dollars Américains (USD)

1.12. Demandes de renseignements.

Les demandes de renseignements relatives à cet appel d'offres (ainsi qu'aux offres retournées) doivent être soumises par écrit et envoyées dans un délai suffisant avant la date limite de présentation des demandes de renseignements pour permettre à WWF d'y répondre adéquatement et en détails. Les demandes doivent être envoyées directement par courriel au Responsable d'approvisionnement et Logistique Salonga à l'adresse cbuinu@wwfdrc.org, en copie akapeta@wwfdrc.org du 26 au 29 mai 2023. WWF n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.

1.13. Modalité de Livraison

La livraison régulière de ces services se fera à Kinshasa sur votre site s'il est choisi par WWF.

2.0. Procédure d'approvisionnement : Présentation d'une offre en régime de concurrence

2.1. Appel d'offres.

Cet appel d'offres constitue une invitation lancée à tous les fournisseurs potentiels ayant les capacités technique et financière à soumettre des offres visant la prestation des services décrits spécifiés dans ce document. Il est constitué d'une Page de couverture (1), de la Partie I - Procédures et directives relatives à la présentation des offres (2), de la Partie II - Modalités du contrat (3), de la Partie III - Spécifications Techniques (4), de l'Annexe A - Formulaire de présentation des offres et questionnaire (5), de l'Annexe B - Lettre de Certification et d'engagement (6), de l'Annexe C - Bordereau de Prix (7). Toutes ces parties figurent à l'appel d'offres et en font partie intégrante.

2.2. Format et contenu des offres.

Toutes les offres doivent être remises sous forme écrite, rédigées en français, signées et datées par un employé autorisé par le soumissionnaire (l'original doit être signé à la main, les signatures numériques ou électroniques étant rejetées). **Les soumissionnaires doivent utiliser le Formulaire de présentation des offres figurant à l'Annexe A de cet appel d'offres.** Le Formulaire doit être rempli au complet et doit comprendre **tous** les renseignements exigés. (Remarque : Dans l'éventualité d'une variation entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire a préséance et le total est corrigé en multipliant le prix unitaire par la quantité précisée). Le Formulaire combine la proposition technique et la proposition financière en un même document. Si l'offre est remise par la poste et en mains propres, le Formulaire de présentation des offres, ainsi que tous les documents qui l'accompagnent, doivent constituer un original.

2.3. Validité des offres

Les offres sont valables durant au moins quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de présentation des offres et le Fournisseur devra garantir les prix pendant toute la durée du contrat.

2.4. Réception des Offres.

Les fournisseurs potentiels pourront envoyer leurs offres par courrier, en main propre et/ou les faire tenir par un porteur, ou encore par courrier électronique.

Les offres envoyées par la poste, remises en mains propres ou livrées par messenger doivent être expédiées ou déposées à l'adresse suivante :

**Bureau National du Programme WWF en RDC
4630, avenue de la Science
Immeuble 365 Offices Building (Entrée D)
Commune de la Gombe – Kinshasa
République Démocratique du Congo**

Les documents de l'offre doivent être placés dans une première enveloppe, scellée et avec la mention « ORIGINAL ». Cette enveloppe est ensuite insérée dans une seconde enveloppe ou dans une enveloppe d'expédition qui portera les mentions

« APPEL D'OFFRES : N° 2023/001/WWF KIN/HEBERGEMENT-LOCATION SALLE DE CONFERENCE-RESTAURATION A KINSHASA/RDC ».

Les offres qui seront déposées par voie électronique seront ouvertes en même temps que celles déposées par courrier (les messages apparaîtront en gras dans les messages reçus au moment de l'ouverture par la commission ad hoc). L'objet du message électronique sera **« APPEL D'OFFRES : N° 2023/001/WWF KIN/HEBERGEMENT-LOCATION SALLE DE CONFERENCE-RESTAURATION A KINSHASA/RDC »**. Elles seront déposées à l'adresse électronique suivante : akapeta@wwfdrc.org

Les offres reçues seront ouvertes en séance restreinte dans une commission ad -hoc composée de membres de WWF, le 02 Juin 2023 à 10heures. Une fois reçues, les offres seront conservées en sécurité et gardées intactes.

Des efforts raisonnables seront faits afin de les protéger contre la perte ou les altérations. À noter que le contenu des offres pourrait être divulgué aux agences partenaires de WWF ainsi qu'à ses Donateurs.

Les offres ne peuvent être altérées, corrigées ou retirées après la date limite de réception des offres, sauf si WWF, à sa discrétion, autorise la correction d'erreurs de calcul et de transposition ou autres erreurs d'écriture ou fautes mineures, cela dans les cas où WWF juge de prime abord que ces erreurs peuvent être corrigées de façon concluante. Mis à part les erreurs précisées ci-avant, aucune erreur alléguée par un soumissionnaire ne pourra être corrigée après la date limite de réception des offres.

2.4. Évaluation des offres.

L'évaluation des offres soumises en réponse à cet appel d'offres sera effectuée par une commission ad-hoc composée de membres de WWF. Celle-ci examinera les réponses du soumissionnaire au formulaire à l'Annexe A et les documents joints à l'Appel d'Offre.

Les décisions de la commission seront prises en toute transparence, sur base des critères édictés dans cet appel d'offres, et ne souffriront d'aucune ingérence extérieure. La commission sera souveraine.

L'évaluation des offres par la commission est effectuée au moyen d'un processus à trois étapes telles que décrit ci-dessous :

a) Etape 1 : Contrôle Préliminaire :

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à WWF de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de forme du DAO :

N°	Documents/éléments requis	Points
1	L'offre contient le formulaire de l'Annexe A (Questionnaire du fournisseur) dûment Rempli et signé, 10 points, si non zéro	10
2	La lettre de certification et engagement de l'annexe B est signée par la personne habilitée à engager l'institution. (Autre format rejeté), 10 points, si non zéro	10
3	L'offre soumise a été reçue par WWF avant ou à la date et l'heure limites de dépôt des offres, le 1er juin 2023 à 16h30, 10 points, si non zéro	10
4	L'offre est soumise sous plis fermé sans aucune mention, sur l'enveloppe Extérieure, permettant d'identifier le soumissionnaire (Par exemple le nom de la Compagnie, le logo ou tout autre signe ne doivent pas apparaître sur l'enveloppe Extérieure). Voici les seules mentions qui doivent être reprises sur l'enveloppe Extérieure ou dans l'objet du mail : APPEL D'OFFRES : N° « APPEL D'OFFRES : N° 2023/001/WWF KIN/HEBERGEMENT-LOCATION SALLE DE CONFERENCE-RESTAURATION A KINSHASA/RDC». », 10 points, si non zéro	10
5	La validité de l'offre est d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres, préciser sur la validité dans l'offre, 10 points, si non zéro	10
7	Identification national (2,5 pts), RCCM (2,5pts), Numéro Impôt et Attestation de fiscalité valide (2,5 pts), Affiliation INSS, (2,5pts), copies.	10
9	Relevée d'identité Bancaires (RIB), 10 points, si non zéro	10
Total /70		70

Seules les offres qui totaliseront au moins 50 points de conformité seront éligibles pour l'étape d'évaluation technique.

b) Etape 2 : Evaluation Technique :

La deuxième étape examinera la compétence technique du soumissionnaire (« proposition technique »)
Selon les principaux critères d'évaluation suivants :

- **Conformité aux exigences relatives aux spécifications techniques**, pour que WWF puisse Établir qu'une offre est conforme, ses caractéristiques techniques doivent être conformes aux spécifications techniques de la partie III.
- **Capacité à livrer les services à Kinshasa, de préférence dans un site calme en périphérie de la ville conformément aux bons de commande WWF qui seront émis pendant la durée du contrat.**
- **Relation avec les clients, Pour que WWF se rassure que le soumissionnaire bénéficie d'une bonne réputation**, il devra présenter les contacts de ses 3 clients, (N° téléphone, Email, Adresse physique à Mbandaka

Tableau de pointage

EVALUATION TECHNIQUE		
N°	Documents/éléments requis	Points
1	Conformité aux exigences relatives aux caractéristique techniques (un Soumissionnaire ayant proposé une offre avec les caractéristiques techniques conformes aux spécifications techniques de la partie III recevra 50 pts, sinon, le soumissionnaire Recevra la note zéro)	50
2	Capacité à livrer les services à Kinshasa, de préférence dans un site calme en périphérie de la ville conformément. (50 pts seront octroyés au soumissionnaire qui proposera un site attrayant, un cadre convivial et calme pour la tenue de l'atelier et non éloigné du fleuve Congo, sinon zéro)	40
3	Relation avec les clients (Fournir dans le dossier les contacts de clients 3 anciens clients, N° téléphone, Email, adresse physique), 10 points, sinon zéro	10
Total /100		100

Les soumissionnaires doivent avoir obtenu un pointage d'au moins 80 pts à l'évaluation technique pour que leurs offres soient soumises à l'évaluation financière.

WWF organisera une descente sur les installations des soumissionnaires ayant obtenu cette note (80), pour constater la disponibilité des services et du site.

c) Etape 3 : Evaluation Financière :

L'évaluation des soumissions sera faite donc sur la base de l'optimisation des dépenses plutôt que sur le prix le plus bas. Les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au prix : $\text{prix le plus bas} \times 80 / \text{prix en considération}$.
- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au délai de livraison : Toute offre de délai de livraison qui ne respecte pas les dates demandées du 12 au 16 Juin 2023 sera écartée. Si les dates sont conformes, l'offre obtient une note maximale de 20 points.

WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total d'une soumission à la deuxième étape : Pointage total lié au prix + le pointage total lié au délai de livraison.

Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme et éligible à la première et la deuxième étape du processus d'évaluation et qui aura obtenu le score total le plus élevé à la troisième étape en tenant en considération le délai de livraison et le prix.

2.5. Amendements.

À Tout moment, si WWF juge que les modalités de cet appel d'offres doivent être modifiées substantiellement avant la date et l'heure limites des offres, il publiera un amendement écrit à l'intention des soumissionnaires. Aucune déclaration verbale de qui que ce soit ne peut, en aucun cas, modifier ou autrement influencer les modalités de l'appel d'offres et le cas échéant, aucun soumissionnaire ne doit juger de telles déclarations valables.

Pour laisser aux soumissionnaires un délai raisonnable pour prendre en compte l'amendement dans la préparation de leurs offres, WWF peut, à sa discrétion, reporter la date limite de la remise des offres.

2.6. Négociation itérative ou subséquente au lancement de l'appel d'offres.

Aucune négociation ne sera menée avec les fournisseurs potentiels au sujet des aspects fondamentaux du marché, en particulier au sujet des prix. Néanmoins, WWF se réserve le droit, à sa discrétion, d'exiger des renseignements additionnels de la part des fournisseurs potentiels en vue de clarifier certains aspects des propositions et pour apporter des changements non fondamentaux au marché si celles-ci sont en faveur des programmes de WWF.

2.7. Prolongations des dates de validité des offres.

Quand cela s'avère nécessaire et approprié en fonction des circonstances, WWF peut exiger par écrit que les soumissionnaires prolongent la date de validité de leur offre. Les soumissionnaires qui s'y refuseront verront leur offre disqualifiée. Conformément au paragraphe 2.8 ci-dessous, les soumissionnaires qui accordent une prolongation n'ont généralement pas l'autorisation et n'ont pas besoin de modifier leur offre, mis à part la date de validité.

2.8. Responsabilités.

Pour conclure un marché, les soumissionnaires retenus devront prouver, à la satisfaction de WWF, que leur entreprise est responsable en ce qui concerne la transaction précisément décrite dans cet appel d'offres. Pour être jugée responsable, l'entreprise doit (1) avoir, ou avoir la possibilité d'obtenir, un personnel, des ressources financières, de l'équipement et du matériel adéquats permettant d'exécuter le marché, (2) pouvoir se conformer au calendrier de livraison imposé ou proposé et (3) démontrer un rendement passé, des principes déontologiques d'affaires et une intégrité satisfaisante. WWF se réserve le droit d'exiger des renseignements additionnels pertinents à cette question à n'importe quel moment avant de sélectionner une entreprise.

2.9. Rejet ou acceptation d'une offre.

WWF n'est pas tenu d'accepter l'offre la moins coûteuse ou toute autre offre et il se réserve le droit d'accepter n'importe quelle offre en tout ou en partie et de rejeter n'importe quelle offre ou toutes les offres. Les offres peuvent être rejetées dans les circonstances suivantes, sans s'y limiter : (1) le fournisseur n'est pas autorisé à soumissionner en raison de critères imposés par les lois, règlements ou politiques d'approvisionnement des donateurs, (2) l'offre n'est pas accompagnée des documents à l'appui précisés dans le Questionnaire, (3) l'offre ne répond pas substantiellement aux modalités, aux conditions et aux spécifications de l'appel d'offres et (4) l'offre n'est pas conforme de manière générale. La décision de l'acheteur au sujet du rejet possible ou effectif d'une offre étant inadmissible ou potentiellement inadmissible ne peut être mise en doute par les fournisseurs dont les offres ne sont pas intégralement recevables.

WWF enverra un avis de sélection au(x) soumissionnaire(s) retenu(s).

WWF n'est pas juridiquement lié par des avis de sélection émis par suite de cet appel d'offres avant qu'un marché ne soit dûment conclu et exécuté avec le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s).

WWF notifiera également le(s) soumissionnaire(s) non retenu(s).

PARTIE II : MODALITÉS DU CONTRAT

Les modalités des ententes de sélection et contrats (marchés) conclus par suite de cet appel d'offres seront basées sur le modèle de WWF au moment de l'attribution.

PARTIE III : TERMES DE REFERENCE

3.1. Liste des services (Description des services et quantités)

N°	Description technique	Qté	Unités	Période
1	Hébergement pour 32 personnes pendant 4 nuitées	32	Chambres	Du 12 au 16 juin 2023
2	Location salle de 32 places avec sonorisation et rétroprojecteur	5	Jours	Du 12 au 16 juin 2023
3	Pause-café pour 32 participants pendant 5 jours en raison de 2 par jour	10	Pause-café	Du 12 au 16 juin 2023
4	Repas pour 32 participants pendant 5 jours	5	Repas	Du 12 au 16 juin 2023

Note : Prière fournir les spécifications techniques en français et conforme aux éléments ci-dessus.

ANNEXE A : QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR

IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR	
Dénomination légale de la Société :	

Nom complet de la personne contact :

Titre de la personne contact :

Adresse complète de la Société :

Téléphone :

Facsimile :

E-mail :

Web site :

Coordonnées complètes pour la
Facturation : (si différentes de l'adresse
De la Société)

Société Mère (si applicable) :

Coordonnées de la Société Mère :

Associés, Filiales, Représentations à
L'Etranger (si applicable) :

Secteurs d'activités :

Date d'établissement en RDC :

Nombre d'employés permanents :

VALIDITE DE L'OFFRE

Insérer la durée de validité de l'offre ici :

(Note importante : Ne pas confondre avec délai de livraison. La durée de validité exigée par WWF est d'au moins 90 jours. Une durée de validité de moins de 90 jours sera rejetée par WWF)

NUMEROS DE REGISTRE DE COMMERCE ET IDENTIFICATION NATIONALE (joindre documents)

NUMERO D'IMPOT (Joindre l'attestation de déclaration d'impôts)

COORDONNEES BANCAIRES

SERVICES ET SUPPORT APRES VENTES

Votre société peut-elle fournir la garantie constructrice pour les biens ?	
Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens	
Banque :	
Adresse de la Banque :	
Numéro du compte :	
Intitulé :	
Code SWIFT/ABA :	
REFERENCES : SOCIETES ET INSTITUTIONS A CONTACTER POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	

Référence 1 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Référence 2 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Référence 3 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Note importante : Annexer la copie de trois contrats ou bons de commandes signés et cachetés par les deux parties (vous et WWF ou une autre organisation) concernant les marchés similaires.

SERVICES ET SUPPORT APRES-VENTES

Votre société peut-elle fournir la garantie-constructeur pour les biens ?

Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens

Quels sont les types de services après-ventes offerts

CERTIFICATION DE DISTRIBUTION *(Joindre si disponible copie agrément de distribution, licence du fabricant, etc.)*

Signature :

Date :

Noms :

Fonction :

ANNEXE B : LETTRE DE CERTIFICATION ET ENGAGEMENT

Je, personne physique dont la signature figure ci-dessous, suis entièrement autorisé(e) à engager l'entreprise et je déclare que tous les renseignements fournis avec cette offre ou dans le cadre de cet appel d'offres sont exacts, véridiques, complets et à jour.

En cas de réception d'un avis de sélection, je m'engage à exécuter le marché. Je reconnais qu'un désistement après l'avis de sélection pourrait conduire à la radiation de ma société de la liste de fournisseurs pré-qualifiés de WWF et/ou de marchés futurs avec WWF.

Par ailleurs, je certifie ne recourir à aucun acte de corruption ou de trafic d'influence dans le cadre de ce marché.

Je reconnais qu'en cas de soupçon avéré ou de preuve d'une quelconque pression de nature corruptrice ou la remise d'un avantage indu (argent ou tout autre objet de valeur) par le fournisseur à un membre du personnel de WWF ou un membre de la commission d'évaluation en vue d'influencer le processus de sélection, le WWF a la faculté de rejeter mon offre dès la survenance des faits ou à partir du moment où le WWF a la certitude des griefs reprochés.

Je reconnais qu'aucun agent de WWF ni aucun membre de la commission ne pourrait prétendre à l'obtention d'une commission de quelque forme que ce soit dans le cadre du présent appel d'offres.

Dans l'éventualité où je subirais de quelque manière que ce soit, de la part d'un employé de WWF ou membre de la commission, des pressions de nature corruptrice, je suis tenu de dénoncer la tentative de corruption directement auprès de la Directrice des Finances et/ou Directeur National de WWF.

SIGNATURE : _____ **DATE :** _____

NOM ET TIRE (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE) : _____

***** Apposez vos initiales au bas de chaque page de l'offre présentée *****

ANNEXE C : PROPOSITION FINANCIÈRE

Les montants doivent être hors taxes, WWF étant exonérée de taxe sur la valeur ajoutée et autres droits et taxes à l'importation.

Veillez préciser votre modalité de paiement ici :

Ce marché est un Lot Unique

Votre proposition financière doit être faite pour la livraison de ces services à Kinshasa

BORDERAU DE PRIX

N°	Désignation technique	Qté	Unités	Nombre unités	Prix Unitaire HT \$	Prix Total HT \$
1	Hébergement pour 32 personnes pendant 4 nuitées soit du 12 au 16 juin 2023	32	Nuitée	4		
2	Location salle de 32 places avec sonorisation et rétroprojecteur	1	Jour	5		

N°	Désignation technique	Qté	Unités	Fréquence	Nombre jours	Prix Unitaire HT \$	Prix Total HT \$
3	Pause-café pour 32 participants pendant 5 jours en raison de 2 par jours	32	Personne	2	5		
4	Repas pour 32 participants pendant 5 jours	32	Personne	1	5		

Noms :

Titre :

Signature de la personne habilitée :

Note Importante: . Pour être considérées, les cases doivent être remplies EN ENTIER. Ceci signifie que pour chaque ligne d'un tableau choisi, le soumissionnaire doit fournir toutes les informations demandées pour cette ligne.